

ter d'être vraiment catholiques, nous ne les blâmerons pas non plus de proclamer dans leurs colonnes la puissance de S. Antoine ; mais il serait de leur devoir assurément de se montrer conséquents, d'être en tout sincèrement dévoués à l'Église et de la défendre sur tous les terrains.

Ce qu'une convenance fort élémentaire défend, c'est d'annoncer les miracles de S. Antoine parmi les faits divers, à travers les vols, les rixes, les accidents de voiture, les scènes de débauche, que sais-je ? ou de publier ces miracles sur le ton des réclames de l'huile "St-Jacob," des "Pilules roses", ou du tabac "Brown Shag". Il faut avoir plus de respect pour un saint que l'on veut honorer.

Tous ces journaux devraient donc réserver une place à part pour ces sortes d'insertion, s'ils veulent absolument en publier. Et pour l'édification de leurs lecteurs, ils ne devraient jamais donner place dans leurs colonnes à quoi que ce soit d'inconvenant ou d'irréligieux.

Quel rôle moralisateur jouerait ainsi la presse ! et cela n'empêcherait en aucune façon les journaux de parti de se faire la guerre, ni les journaux indépendants d'instruire en amusant.

Nous recommandons souvent la presse aux prières de nos lecteurs. S. Antoine daignera peut-être faire comprendre à tous les journalistes leurs devoirs.

Histoire de saint Antoine de Padoue

CHAPITRE XV

Arles

(Septembre 1226)

(Continué de la page 28)

L'Évangile ne dit point qu'à l'heure [de la] Résurrection, la première visite de JÉSUS fut pour MARIE,